

# COMMUNE DE MIOS

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

---

### **Incorporation dans le domaine public communal des voies et espaces communs du lotissement « Parc Hubert Martineau »**

---

Par arrêté en date du 30 octobre 2013, Monsieur le Maire de MIOS a prescrit une enquête publique en vue de l'incorporation dans le domaine public communal des voies et espaces communs du lotissement « Parc Hubert Martineau ».

Cette enquête se déroulera à la mairie de MIOS pendant 17 jours consécutifs, du mardi 12 novembre au jeudi 28 novembre 2013 inclus afin de recueillir l'avis du public sur le projet.

Monsieur Jean-Denis DUMONT, Ingénieur agronome retraité, est nommé commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public à la mairie de MIOS où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, le matin de 8h30 à 12h00, l'après-midi de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, et de 9h00 à 12h00 le samedi matin (samedi après-midi, dimanche et jour(s) férié(s) exceptés), et consigner leurs observations par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur.

Les observations pourront être également adressées par correspondance à Monsieur le Commissaire enquêteur au siège de l'enquête.

Monsieur Jean-Denis DUMONT, Commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la mairie de MIOS, pendant les permanences suivantes :

- Mardi 12 novembre 2013 de 8h30 à 11h30,
- Mardi 19 novembre 2013 de 15h00 à 17h00,
- Jeudi 28 novembre 2013 de 14h00 à 17h00.

À l'expiration du délai fixé ci-dessus, le Commissaire enquêteur transmettra au Maire de MIOS son rapport d'enquête publique et ses conclusions motivées, dans le délai d'un mois.

Le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer par délibération sur ce projet.

Le rapport d'enquête publique établi par le Commissaire enquêteur et le dossier intégral de cette opération seront tenus à la disposition du public à la Sous-Préfecture d'Arcachon ainsi qu'à la mairie de MIOS, et ce durant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à la Mairie, le 30 Octobre 2013

Le Maire de MIOS,

***François CAZIS.***